

Quelles sont les juridictions administratives gérées par le Conseil d'État ?

Question / réponse publié le 04/08/2024, vu 65 fois, Auteur : <u>Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en</u> Droit

Quelles sont les juridictions administratives gérées par le Conseil d'État?

Le Conseil d'État, en sus de ses fonctions consultatives et contentieuses, assure la gestion des tribunaux administratifs, des cours administratives d'appel ainsi que de la Cour nationale du droit d'asile.

SOURCE ET DE PLUS:

https://www.vie-publique.fr/fiches/269092-les-juridictions-administratives-gerees-par-le-conseil-detat